

COUT D' UN CONTRAT DE MARIAGE

Par **ZORA**, le **01/06/2011** à **14:25**

Bonjour,

Nous souhaitons faire un contrat de mariage et recherchons un notaire pas cher sur Rueil malmaison.

NOus sommes déjà divorcés avec des enfants de chaque côté, c'est pouquoi le contrat est important.

Combien cela coute-t-il ? nous avons déjà des biens acquis avant le mariage qui aura lieu en septembre, doit -on payer des frais sur ceux-ci ?

merci pour votre aide

Par fra, le 01/06/2011 à 14:47

Bonjour Madame, bonjour Monsieur,

En premier lieu, vous ne devriez pas avoir à chercher le Notaire le "moins cher" pour la simple et bonne raison qu'en matière de contrat de mariage, en fonction, bien entendu, d'un schéma identique pour tous, [fluo]le tarif pratiqué devrait être le même dans tous les Offices ![/fluo] Néanmoins, la pratique se voulant un peu différente, vous pouvez creuser la question en demandant des devis.

Quant à la question des biens propres à chacun d'entre vous, si vous souhaitez conserver une trace indélébile de leur nature, vous devez les [fluo]apporter eu contrat[/fluo] et ils doivent être estimés. A partir de là, un tarif s'applique à ces apports qui vient s'ajouter à celui dû pour la rédaction du contrat proprement dit.

Par **ZORA**, le **01/06/2011** à **18:47**

Merci pour cette réponse.

Mais prenons nous un risque à ne pas les mettre au contrat étant donné que nous parlons d'une voiture et d'un appartement pour moi et de liquidités pour mon futur mari et d'une petite

maison

On m'a dit que ceux-ci étant acquis avant le mariage cela n'était pas nécessaire.

D'autre part, est ce la même chose pour nos comptes nominatifs (codevi)

merci

Par Domil, le 01/06/2011 à 22:31

[citation]NOus sommes déjà divorcés avec des enfants de chaque côté, c'est pouquoi le contrat est important. [/citation] C'est moins important qu'on le croit du fait des droits du conjoint survivant